

Nom commercial: Jasmine & Rose Bulk MTE

Numéro de la matière: 336410

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2014

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 16.01.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Jasmine & Rose Bulk MTE

N° d'article 33641000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Flavour/Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Chronic 2 H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

Nom commercial: Jasmine & Rose Bulk MTE

Numéro de la matière: 336410

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2014

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 16.01.19

P273	protection des yeux/du visage.
P321	Éviter le rejet dans l'environnement.
P363	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P501.3	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Pas de précautions spéciales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage. Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Veiller à assurer une aération suffisante.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation d'aérosol.

Nom commercial: Jasmine & Rose Bulk MTE

Numéro de la matière: 336410

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2014

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 16.01.19

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pas de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Non nécessaire.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510

12

Des liquides non combustibles

Classe de stockage (Suisse)

10/12

Other liquid hazardous substances

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Non.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Gants de protection

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat**

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

caractéristique

Point de congélation

Remarque

N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque

non déterminé

Point d'éclair

Valeur

91

°C

Densité

Valeur

1.021

g/cm³**Hydrosolubilité**

Remarque

soluble

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Nom commercial: Jasmine & Rose Bulk MTE

Numéro de la matière: 336410

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2014

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 16.01.19

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Aucun

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun

sensibilisation

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Nocif pour les poissons.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Nocif pour organismes aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: Jasmine & Rose Bulk MTE

Numéro de la matière: 336410

Version: 3 / CH

Date de révision: 24.01.2014

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 16.01.19

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Dipentène)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Dipentene)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Dipentene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT		 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Code de restrictions en tunnels	-		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH) 3.5 %

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.